

Les  de Charlotte



- Un cadre de travail **privilegié**
- Un **internat filles/garçons**
- Des **partenariats** pour favoriser la poursuite d'étude en BTS
- Des élèves en **réussite**, qualifiés pour poursuivre des études supérieures
- Des stages en entreprise à Malte et en Allemagne en **ERASMUS**
- Un restaurant scolaire **2 étoiles**
- Une vie lycéenne **active**



Exigence et bienveillance
Réussir ses années lycée !

Contactez nous

-  03 20 64 66 20
-  Château du bois, 59242 Genéch
-  ce.0596925@ac-lille.fr
-  www.charlotteperriand.etab.ac-lille.fr

LYCEE POLYVALENT
CHARLOTTE PERRIAND
GENECH



**BAC
PROFESSIONNEL
TECHNICIEN
MENUISIER
AGENCEUR**



LYCEE POLYVALENT
CHARLOTTE PERRIAND



OBJECTIF DE LA FORMATION



Le titulaire du bac pro "**Technicien Menuisier Agenceur**" intervient en atelier et sur chantier pour **fabriquer** et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, magasins, salles d'exposition...

Son activité consiste à :

- La conception par dessin assisté par ordinateur DAO CAO
- la fabrication assistée par ordinateur FAO (commande numérique)
- La fabrication et la mise en oeuvre
- Réaliser la finition des ouvrages.
- Assurer la pose sur chantier.

Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement.

CONTENU DE LA FORMATION



Enseignements généraux (de 14h à 16h)

Arts Appliqués et cultures artistiques, Education Physique et Sportive, Français, Histoire-Géographie, Education Civique, Langue Vivante, Mathématiques Sciences Physiques

Enseignements professionnels (de 13h à 16h)

- Analyse technique d'un ouvrage
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- Fabrication d'un ouvrage
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

20 à 26 semaines de période de formation en entreprise de la seconde à la terminale.

ACCES A LA FORMATION



Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e ou un CAP de la filière.

Les élèves doivent d'abord intégrer une classe de seconde professionnelle **de la famille des Métiers de l'Agencement, de la Menuiserie et de l'Ameublement (AMA)**

En fin de seconde professionnelle, les élèves se spécialisent en intégrant **le BAC pro "Technicien Menuisier Agenceur"**

PROFIL DES ELEVES



- Faire preuve de précision et de concentration
- Aimer le travail soigné
- Posséder des qualités manuelles
- Etre capable de s'adapter rapidement dans une équipe
- Organiser et gérer la réalisation et la pose d'ouvrages.

POURSUITE D'ETUDES



Une poursuite d'études est envisageable en BTS :

- BTS Etude et Réalisation de l'Agencement
- BTS Système Constructifs Bois et Habitat
- BTS Développement et Réalisation Bois
- Mention complémentaire (cuisiniste...)
- Diplôme national des métiers d'art et du design